

ZOOM

BABY-SITTING

Qu'il s'agisse d'une garde occasionnelle ou pas, le baby-sitting n'est pas un job anodin. Les parents vous confient leurs enfants ! Déposez des annonces dans les commerces de votre quartier, parlez-en autour de vous et consultez les offres des services spécialisés.

Qualités indispensables : avoir le sens des responsabilités, être disponible, patient, à l'écoute et ponctuel. La maîtrise des gestes de premiers secours et le Bafa sont très appréciés.

Le tarif horaire ne peut être inférieur à 9,76 € brut de l'heure (7,66 € environ) + 10 % de congés payés. Le nombre d'enfants n'entre pas en compte dans la rémunération.

Pour connaître les conditions et modes de paiement :

www.pajemploi.urssaf.fr

Des formations au baby-sitting peuvent être proposées dans le réseau IJ.

Où trouver des offres et déposer votre candidature

www.bebe-nounou.com

www.yoopala.com

www.yoopies.fr

www.kidssitter.com

Pour les personnes bilingues

www.baby-speaking.fr

Baby-sitting et réseau IJ

Consultez les offres proposées

par les centres IJ. Adresses sur www.cidj.com

Le Club étudiant

13, rue Serpente - 75006 Paris

Tél : 01 55 42 80 80

<http://clubetudiant.com>

le RÉSEAU
INFORMATION
JEUNESSE

ATTENTION AUX ARNAQUES

Vous avez repéré des offres en ligne de particuliers ? Soyez vigilant !

>> N'acceptez aucun chèque d'avance des annonceurs qui se font parfois passer pour des parents mais sont en fait des escrocs.

>> Ne transférez jamais d'argent, n'envoyez pas de chèque ou n'achetez aucun objet destiné à des personnes qui passent une offre en ligne.

>> Méfiez-vous des offres où le salaire est particulièrement élevé. Les escrocs proposent plus de 16 €/heure pour attirer un maximum de personnes.

>> Méfiez-vous des offres qui comportent fautes d'orthographe et tournures de phrases incorrectes.